CONSULTATION NATIONALE
(CN° 2016 P 1163)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale Réf. DPTE/2016/P/N° 1163 pour :

« LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CABLES A FIBRE OPTIQUES DES LIGNES 90 KV MATEUR – TAREF ET 225 KV RADES – GROMBALIA / SELTENE – GROMBALIA »

Conditions de participation :
Seuls les soumissionnaires ayant un agrément B2 – C4 ou meilleur et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées dans le cahier des charges, peuvent participer à cette consultation. Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG, sous peine de rejet catégorique, sous double enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou remis directement au Bureau d'Ordre de la **STEG / DPTE** - **CHOUCHET RADES** (contre décharge), au plus tard le **Mercredi 22 Mars 2017 à 16H30** délai de rigueur au nom de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION DE PRODUCTION
ET TRANSPORT DE L'ELECTRICITE STEG / DPTE – BP 126 - 2040 RADES - TUNISIE

CONSULTATION NATIONALE DPTE/2016/P/N° 1163 :
« TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CABLES A FIBRE OPTIQUES DES LIGNES 90 KV MATEUR – TAREF ET 225 KV RADES – GROMBALIA / SELTENE – GROMBALIA »
« NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limites de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu.

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la STEG / DPTE - RADES FORET - fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi auprès de la Direction de la Production et du Transport de l'Electricité sise à Chouchet Rades, et ce à compter de la date de parution du présent communiqué, sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente dinars (30DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié ou par virement bancaire au compte courant STEG sur la banque A.T.B : **C.C.B. : 201104.0319/41.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de consultation dans votre virement.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico -financières **n'est pas publique.**

Les offres resteront valables pendant 90 jours à partir du lendemain de la date limite de réception de l'offre.